

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Monza Towne Coupe (modèle 1M27)	CH 0333 45
Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of General Motors Corporation, Warren, Michigan (USA)		
Identification	"Monza Towne Coupe", "Modèle 1M27" et "CH 0333 45" sur la plaquette du constructeur		
Plaquette constr.	"1M27G.", devant le No du châssis, "EM" devant le No du châssis (seulement sur la plaquette)		
N° du châssis	en haut, sur l'auvent		
Ident. du moteur	à gauche, derrière le pare-brise		
Importateur princ.	"G" 5ème chiffre du No du châssis et frappé par l'importateur, à l'avant à droite sur le bloc		
Véhicule homologué	HADORN/RAMPY US-CARS BERN, Sulgeneckstrasse 59, 3007 Berne / E. MICHAUD, Florastrasse 18, 8953 Dietikon		
	1M27G5C 210*776	Signes fixes dans code du type	1M27G.. 1M27

Chassis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique avec assistance hydraulique
Transmission	boîte automatique
Nombre de vitesses	3 Entraînement roues arrière
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, A-disques/AR-exp.internes, avec assistance par dépression, sur les 4 roues
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	
Contrôle 2 circ.	par différence de pression, lampe-témoin combinée

Moteur			
Marque	CHEVROLET	Type	G (262 CID)
Construction	V	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Retrocliss.	eau	Nombre cylindr.	8
Alésage	93,24	Course	78,74
Cylindrée	4299	CV-impôt	21,91
Puissance en CV	110 SAE-net	à V/min	3600
Bruit	79 dB/A	à V/min	3600
Silencieux	2 = 455x240x140 + 380x Ø 112 mm		
Mesure des gaz	ECE-15 *)		
Déparasitage	OCE annexe B, chiffres 3+4 = D		

Carrosserie	limousine
Nombre de portes	2 Indic. vit km/h
Centures sécurité	SAE-J-4c **) Retroviseur intérieur + gauche
Calo	Attelage
Antivol	verrouillage de la direction
Nombre de places	4 av 2 centre - ar 2
Dimensions	int. ext.
Longueur	4500 Empattements 2470
Largeur	1670
Hauteur	1310 Voie av 1385 ar 1355
Porte à faux	lat. 910 Voies av
	ar 1120 Braquage g 11150 d 11600
Distance volant - vers l'avant du véhicule	

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	820	590	1410
Charge utile	85	195	280
Poids total	905	785	1690
Garantie fabr.	1769		
Dimens. pneus	BR 78 - 13	BR 78 - 13	(Variantes
Ply / bar	R / 1,8	R / 2,0	voir
Charge	930	970	remarques)
pour V max	varie selon la marque, minimum 172 km/h		
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé	172 km/h		
Vitesse maximale selon le constructeur			
Vitesse maximale testée	172 km/h		
Charge admise sur le toit	90 kg		

Equipement	§)	
Feux de route	HCR	(E)
Feux de croisement	HCR	(E)
Feux de position	SAE IP 76 GUIDE IH	
Feux rouges	SAE AIRST 75 GUIDE IH	
Feux stop	SAE AIRST 75 GUIDS IH	
Clignoteurs	av	voir feux pos. AP 275 IH ar voir feux rouges
Catadioptrés	av	ar SAE A 68 DOT
Feux de gabarit	av	ar
Feux complément.		
Eclairage plaque	1/ sous le couvercle du coffre	
Essuie-glace	2 balais avec/lave-glace	
Avertisseurs	DELCO REMY L 9000114 ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET Monza Towne Coupé		
Homologation			
N°	CH	0333	45
Carrosserie	Limousine		
Places	total	4	avant 2
Poids à vide	1410	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	21,91
Poids total	1769	Cylindrée	4299

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

* Meure des gaz : a passé avec succès le test du LFEM selon le règlement 15, un signe d'approbation n'est pas exigé.

** Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE art. 23, al. 3bis:

§) Modifications par l'importateur:

- le No du châssis est frappé sur la plaquette du constructeur;
- feux de position/clignoteurs AV: les ampoules oranges sont remplacées par des blanches No 1157 ou 21/5 W;
- catadioptrés: ceux d'origine non-étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A 68 DOT;
- les feux de gabarit avant doivent être débranchés afin que les clignoteurs latéraux clignotent simultanément avec ceux placés à l'avant;
- feux de route: ceux d'origine SEALED BEAM sont remplacés par des HCR H4 (E).

A noter dans le permis de circulation:

- Charge garantie sur le toit 90 kg.

Lieu et date de l'homologation

Bellach, 07.07.75

Homologation fédérale des types de véhicules